

Procès-verbal - Mardi le 6 août 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE) LE 6 août 2024 À 19H04, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS, PAUL CHAMBERLAIN, LYNNE LACHAPPELLE, SYLVAIN LA FRANCE, MATTHEW ORLANDO, DAMIEN LAFRENIÈRE, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PIERRE VAILLANCOURT, EST AUSSI PRÉSENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER YANNICK PERREAULT.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session, il est 19h04.

1.2 RAPPORT DU MAIRE

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Ordre du jour
- 1.4 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024
- 1.5 Prélèvements bancaires
- 1.6 Registre des chèques
- 1.7 Liste des comptes fournisseurs
- 1.8 Dépenses du directeur général
- 1.9 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.10 Certificat de paiement #4 – Cama
- 1.11 FQM assurances – modification au contrat
- 1.12 Colloque de zone (ADMQ) – 18 et 19 septembre 2024
- 1.13 Congrès 2024 – FQM (26 au 28 septembre 2024)
- 1.14 Dépôt de la décision de la Commission municipale du Québec dossier # CMQ-70811-001 / Notification de décision / Constatation ou non de la fin de mandat d'un membre du conseil / Monsieur Craig Gabie
- 1.15 MUNYS - tableau de bord en gestion municipale
- 1.16 Résolution d'appuie visant à modifier l'utilisation du facteur comparatif dans le processus d'évaluation municipale pour la municipalité d'Alleyn-et-Cawood

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Service incendie de Kazabazua – nouvelle recrue
- 2.2 Offre d'achat génératrice – municipalité d'Alleyn-et-Cawood
- 2.3 Inter outaouais Inc. – remplacer transmission
- 2.4 Préavis de modification de l'entente intervenu entre les municipalités de Kazabazua et Alleyn Cawood pour services d'incendie, # ENTKAAC18-19

3. TRANSPORT

3.1

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Offre de service pour la gestion des castors

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Plan de cadastre - Lotissement

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Octroi de contrat – puits centre communautaire
- 7.2 Modification – Contrat de location Centre communautaire

8. VARIA

8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Matthew Orlando et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

1.17 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

ADOPTÉE

2024-08-144
1.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle, **APPUYÉ** par Damien Lafrenière et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-08-145
1.5

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de juillet 2024, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	47 344,05 \$
Remises provinciales	14 651,47 \$
Remises fédérales	5 773,46 \$
Remises du Régime de retraite	4 222,44 \$

ADOPTÉE

2024-08-146
1.6

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifier par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juillet 2024 totalisant un montant de 172 498,40 \$.

ADOPTÉE

2024-08-147
1.7

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifier par Lynne Lachapelle et Robert Bergeron;

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2024 totalisant un montant de 58 501,58 \$ incluant les remises provinciales et fédérales.

ADOPTÉE

2024-08-148
1.8

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (0,00 \$)

2024-08-149
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Greffier-trésorier et directeur général

2024-08-150
1.10

CERTIFICAT DE PAIEMENT #4 – CAMA

CONSIDÉRANT qu'un certificat de paiement # 4 pour le projet de la construction du garage municipal a été émis et certifié par la firme Robert Ledoux Architecte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Chamberlain, appuyé par Matthew Orlando et résolu;

QUE le conseil autorise la demande de paiement au montant de 150 961,99 \$ incluant les taxes applicables pour les travaux effectués au 31 juillet 2024 en faveur de l'entrepreneur Industries CAMA.

ADOPTÉE

2024-08-151
1.11

FQM ASSURANCES – MODIFICATION AU CONTRAT

Considérant que la municipalité a autorisé une évaluation des bâtiments et les contenus pour fin d'assurance auprès de la FQM assurances;

Considérant que l'évaluation démontre la vraie valeur à jour qui représente une hausse de ces valeurs;

En conséquence, il est proposé par Damien Lafrenière, **appuyé** par Sylvain La France et résolu;

Que le conseil autorise et engage la dépense pour la modification de la FQM assurance au coût de 3 234,03 \$ incluant les taxes applicables tel que soumis en date du 16 juillet 2024, facture numéro 15469;

ADOPTÉE

2024-08-152
1.12

COLLOQUE DE ZONE (ADMQ) – 18 ET 19 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Matthew Orlando
APPUYÉ par Damien Lafrenière
Et résolu

QUE le conseil autorise le directeur général et le directeur général adjoint à participer au Colloque de la Zone Outaouais de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui aura lieu les 18 et 19 septembre 2024 au Château Cartier, 1170, chemin Aylmer, Gatineau (Québec) au coût de 300 \$ excluant les taxes applicables pour l'inscription, et autorise le remboursement du déplacement.

ADOPTÉE

2024-08-153
1.13

CONGRÈS 2024 – FQM (26 au 28 septembre 2024)

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise la participation et l'inscription de Robert Bergeron au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) qui aura lieu les 26 au 28 septembre 2024 au Centre des congrès de Québec, les frais d'inscription plus le remboursement du coût de déplacement, d'hébergement et de repas avec facture à l'appui est autorisé.

ADOPTÉE

2024-08-154
1.14

**DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
DOSSIER # CMQ-70811-001 / NOTIFICATION DE DÉCISION /
CONSTATATION OU NON DE LA FIN DE MANDAT D'UN MEMBRE DU
CONSEIL / MONSIEUR CRAIG GABIE**

La décision de la Commission municipale du Québec dossier # CMQ-70811-001 / Notification de décision / Constatation ou non de la fin de mandat d'un membre du conseil / Monsieur Craig Gabie est déposer par le greffier-trésorier.

2024-08-155
1.15

MUNYS - TABLEAU DE BORD EN GESTION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE ce tableau de bord en gestion municipale est adapté spécifiquement pour les directeurs généraux, les greffiers et les trésoriers. Il est possible d'avoir l'ensemble des obligations légales et réglementaires ou uniquement celles touchant la greffe ou la trésorerie et rendra le travail plus intuitif, efficace et planifié que jamais;

CONSIDÉRANT QUE ce tableau de bord est, un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer, des fiches détaillées des obligations, incluant les étapes légales à réaliser pour chaque obligation. De plus, des documents pour réaliser ces tâches, un outil performant pour vous épauler dans la gestion contractuelle et dans le traitement des demandes d'accès à l'information incluant un calculateur de délai ainsi que la prise en compte des plaintes et addenda pour la gestion contractuelle et la possibilité de déléguer des tâches à même la plateforme;

CONSIDÉRANT QUE ce tableau de bord a été développé sur mesure pour les municipalités (Code municipal et Loi sur les cités et villes);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolue;

QUE le conseil autorise l'achat d'une licence du tableau de bord MUNYS au coût d'activation de 405 \$ (achat initial la première année) et des frais annuels de 325 \$ (années subséquentes).

.ADOPTÉE

2024-08-156
1.16

RÉSOLUTION D'APPUIE VISANT À MODIFIER L'UTILISATION DU FACTEUR COMPARATIF DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION MUNICIPALE POUR LA MUNICIPALITÉ D'ALLEYN-ET-CAWOOD

ATTENDU QUE, le processus d'évaluation municipale actuel utilise un facteur comparatif pour déterminer la valeur marchande des propriétés ;

ATTENDU QUE, ce facteur comparatif peut conduire à des évaluations inéquitables et ne reflète pas toujours avec précision la valeur marchande réelle des propriétés surtout durant l'année 2 et 3 du rôle triennal ;

ATTENDU QUE, la municipalité d'Alley et Cawood exprime le besoin de revoir et de réviser la Loi sur la fiscalité municipale ainsi que le processus d'évaluation afin d'assurer une évaluation plus équitable et plus transparente des propriétés pour le bien-être de ses résidents ;

ATTENDU QUE l'ajustement du taux de taxe municipale n'est qu'une mesure temporaire et ne résout pas la problématique.

ATTENDU QUE d'autres municipalité pourrait faire face à cette situation d'avoir un facteur comparatif hauts et ces impacts négatifs : le calcul des quotes-parts de la MRC, calcul des frais de la Sûreté du Québec. Ainsi que ces impacts sur les résidents : taxes scolaires, paiement des mutations sur la valeur uniformise, ect.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolue.

QUE le Conseil de la Municipalité de Kazabazua appui la résolution # 113-07-2024 concernant la résolution visant à modifier l'utilisation du facteur comparatif dans le processus d'évaluation municipale adoptée par la municipalité d'Alley-et-Cawood le 2 juillet 2024.

ADOPTÉE

2024-08-157
1.17

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) offre des subventions fédérales pouvant atteindre 25 000 \$ pour des projets communautaires dirigés par des aînés et fondés sur le bénévolat;

CONSIDÉRANT QUE la période de présentation des demandes pour ce financement est du 1er août 2024 à 10h00 au 12 septembre 2024 à 15h00, heure avancée de l'Est;

CONSIDÉRANT QUE le volet communautaire du PNHA vise à appuyer des projets qui habilite les aînés dans leur communauté et contribuent à l'amélioration de leur santé et leur bien-être;

CONSIDÉRANT QUE les aînés de la municipalité de Kazabazua utilisent principalement le centre communautaire et la bibliothèque, et qu'il est nécessaire d'améliorer ces infrastructures pour mieux répondre à leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé répond aux objectifs du programme en appuyant la participation sociale et l'inclusion des aînés, en fournissant une aide à l'immobilisation pour des projets communautaires, et en favorisant le vieillissement en santé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Matthew Orlando et résolu;

QUE le conseil autorise la présentation d'une demande de financement au programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour un montant maximum de 25 000 \$;

QUE la municipalité de Kazabazua désigne monsieur Yannick Perreault, directeur général adjoint, comme personne autorisée à agir et signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la demande de financement pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés ci-dessus.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-08-158
2.1

SERVICE INCENDIE DE KAZABAZUA – NOUVEAU RECRUE

IL EST PROPOSÉ par Damien Lafrenière
APPUYÉ par Matthew Orlando
Et résolu

QUE le conseil accepte M. Darren Larocque en tant que pompier volontaire au sein du service incendie de Kazabazua.

ADOPTÉE

2024-08-159
2.2

OFFRE D'ACHAT GÉNÉRATRICE – MUNICIPALITÉ D'ALLEYN-ET-CAWOOD

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua conjointement avec la municipalité d'Alleyne-et-Cawood dans le cadre du programme du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres soit l'achat d'une génératrice;

ATTENDU QUE la municipalité d'Alleyne-et-Cawood offre à la municipalité de Kazabazua l'achat de sa part contribué pour l'achat d'une génératrice;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu;

QUE le conseil accepte la part de l'achat de la génératrice au coût de 12 500 \$ et autorise le directeur général à effectuer un chèque au nom de la municipalité d'Alleyne-et-Cawood;

ADOPTÉE

2024-08-160
2.3

INTER OUTAOUAI INC. – REMPLACER TRANSMISSION

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour remplacer la transmission sur le camion Inter 4000 – 1999 par Inter Outaouais Inc. estimation numéro 4476675

en date du 18 juillet 2024 au coût total de 17 060,63 incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2024-08-161
2.4

PRÉAVIS DE MODIFICATION DE L'ENTENTE INTERVENU ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE KAZABAZUA ET ALLEYN CAWOOD POUR SERVICES D'INCENDIE, # ENTKAAC18-19

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua veut modifier le protocole d'entente intervenu entre les municipalités de Kazabazua et Alleyn Cawood pour services d'incendie, # ENTKAAC18-19 signé le 6 décembre 2017;

ATTENDU QUE la durée et renouvellement est d'une durée de deux (2) ans et qu'elle sera renouvelée automatiquement pour une nouvelle période de deux ans sauf si la partie qui a donné un avis au moins 90 jours avant l'expiration de l'accord;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Matthew Orlando et résolue;

QUE le conseil donne avis à la municipalité d'Alleyn-et-Cawood qu'elle veut modifier le protocole d'entente intervenu entre les municipalités de Kazabazua et Alleyn Cawood pour services d'incendie, # ENTKAAC18-19;

QU'elle nomme un comité pour la modification de cette entente formée du maire, Robert Bergeron, le directeur général et son adjoint, Pierre Vaillancourt, Yannick Perreault, le directeur du Service incendie de Kazabazua, Sean Chamberlain, ainsi que deux conseillers.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-08-162
4.1

OFFRE DE SERVICE POUR LA GESTION DES CASTORS

ATTENDU QUE la présence de castors dans la municipalité pose des problèmes importants pour les infrastructures de la municipalité et la sécurité publique des biens;

ATTENDU QUE des mesures doivent être prises pour capturer les castors et prévenir tout dommages;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une proposition pour différent forfait pour la gestion des castors;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil approuve l'adhésion au forfait de base proposé par Déprédation 07 pour la gestion des castors, au coût de 4 000,00 \$ pour 5 appels de service (ce qui revient à 200,00 \$ par jour);

QUE lors de chaque appel de service, l'intervenant capturera tous les castors (de 1 à 10) sur le site problématique. Les techniques intervention inclus :

- Première journée : Inspection et installation des pièges;
- Jour 2 : Vérification des pièges et modification des installations si nécessaire;
- Jour 4 ou 5 : Visite finale et démantèlement des installations;

QUE l'intervenant inspectera le site problématique à deux reprises après la capture des castors pour s'assurer de l'absence de nouvelles activités de castors;

QU'un rapport détaillé sera fourni après chaque intervention, incluant les signes de présence de castors observés, le nombre de castors capturés, les recommandations pour des interventions futures le cas échéant, ainsi que des photos des interventions.

DE PLUS, le conseil approuve également l'offre de services de Stéphane Grondin pour le piégeage des castors au coût de 50,00 \$ par castor hors saison et au coût de 30,00 \$ par castor durant la saison de piégeage, et 0,56 \$ du

kilomètre parcourus pour le déplacement. Pour la preuve de capture, des photos avec téléphone cellulaire sera privilégié lorsque le bureau municipal sera fermé.

ADOPTÉE

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2024-08-163

6.1

PLAN DE CADASTRE – LOTISSEMENT

ATTENDU QU'un plan projet de lotissement préliminaire de subdivision des lots 5 498 341, 5 498 343, 5 498 344, 5 498 345, 5 498 348, 5 498 363, 5 498 346ptie et 5 498 347ptie a été soumis au conseil pour préapprobation;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du plan de subdivision préparé par Christian Schnob arpenteur-géomètre sous ses minutes 4987 en date du 24 juin 2024, dont vérification conforme par l'inspectrice municipale a été préparé le 22 juillet 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu à la majorité;

QUE le conseil accepte le plan préliminaire de subdivision préparé par Christian Schnob arpenteur-géomètre sous ses minutes 4987 en date du 24 juin 2024.

Damien Lafrenière enregistre sa dissidence

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2024-08-164

7.1

OCTROI DE CONTRAT – PUIITS CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présenté une demande de subvention pour le volet 1 du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour un projet d'eau jeux (splash pad) et d'un puit en date du 11 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a pas été retenue pour ce projet confirmé en date du 7 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut installer un puit artésien – pompes submersible pour desservir le centre communautaire et de déconnecter du puit existant;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle, **APPUYÉ** par Matthew Orlando et résolu;

QUE le conseil autorise la dépense et octroi le contrat a Puits Dufresne-Laniel Inc. Au coût total de ± 26 500 \$ tel que soumis pour l'installation d'un puit artésien – pompes submersible au centre communautaire et que ce puit dans l'éventualité de l'installation d'un eau jeux (splash pad) et mandate le directeur général d'octroyer ce contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2024-08-165

7.2

MODIFICATION – CONTRAT DE LOCATION CENTRE COMMUNAUTAIRE # CCRC-2015

CONSIDÉRANT QUE le contrat # CCRC-2015 nécessite une modification pour refléter les coûts de location;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolue;

QUE le conseil modifie l'annexe 1 concernant les frais de location du contrat # CCRC-2015 pour le suivant :

- **Funérailles résidents : GRATUIT**
- **Funérailles non-résident : 100 \$**
- **Location salle résidents : 250 \$**
- **Location salle non-résidents : 500 \$**
- **Location récréative et culturel (1 évènement) résidents : 50 \$**
- **Location récréative et culturel (1 évènement) non-résidents : 100 \$**

- Location récréative et culturel (évènement récurrente) : 50 \$ par mois résidents
- Location récréative et culturel (évènement récurrente) : 100 \$ par mois non-résidents
- Formation: Premier soins, CPR etc. : GRATUIT
- Évènement Églises, association : GRATUIT

ENTANDEM Frais de musique (si applicable) sont ceux prévus au tarif en vigueur au moment de la location

- Dépôt pour nettoyage : 100 \$
- Dépôt pour clé : 50.00 \$

ADOPTÉE

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.


10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20h39.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».